



ENGAGEMENT ET RECONNAISSANCE !

Bravo et merci à toutes les équipes de la région Ile-de-France (médicales, soignantes, médico-techniques...) pour tout le travail mené sans relâche ces 4 derniers mois. Avec une pensée émue pour toutes celles et ceux qui ont été affectés, et pour certains emportés, par le Covid-19.

Covid-19 : les médecins libéraux franciliens et l'URPS au rendez-vous

Pendant cette crise sanitaire, les médecins libéraux ont tous été au rendez-vous pour soigner. Quels qu'en soient les risques et les conditions !

Votre URPS, toute son équipe, ont assuré le relais pour vous informer, vous aider, vous accompagner dans votre engagement sous toutes ses formes dans votre territoire, votre cabinet, votre établissement. Sachez que nous avons été largement sollicités et appréciés par notre tutelle régionale, l'ARS, nos partenaires institutionnels comme l'AP-HP et politiques comme le Conseil régional. Le médecin et tous les soignants ont retrouvé une place dans le cœur des Français, centrale, légitime, bien réelle dans un système de santé trop souvent pensé de manière politique ou administrative. Le débat pour demain ne doit pas à nouveau être faussé. Ne nous laissons pas faire ! Défendons la place de nos entreprises libérales en santé !



Bruno Silberman - Président de l'URPS médecins

EXERCICE PROFESSIONNEL

Vos pratiques à l'épreuve du Covid-19

2

ORGANISATION DES SOINS

Centres Covid et établissements privés

4

EHPAD ET COVID-19

Les libéraux en renforts

6

E-SANTE ET COVID-19

Des outils pour la télésurveillance

8

TERRITOIRES

Rôle des APTA dans la gestion de crise

10

LES MÉDECINS LIBÉRAUX FRANCILIENS PENDANT LA CRISE COVID-19

Plus de 1 700 médecins représentatifs de la population médicale francilienne ont répondu à l'enquête de l'URPS médecins à la sortie du confinement avec pour objectif de déterminer l'impact du Covid-19 sur leur pratique médicale. L'enquête a été menée durant la deuxième quinzaine du mois de mai, elle a concerné les généralistes et les spécialistes franciliens.

L'impact du Covid-19 sur l'activité des médecins libéraux franciliens

Pendant le confinement, la majorité des médecins libéraux franciliens se sont organisés pour maintenir une activité durant la période de confinement. Téléconsultation, organisation dédiée à la prise en charge COVID, les libéraux ont adapté leur pratique en gestion de crise. Le recours aux soins fut toutefois plus faible que d'habitude avec une baisse d'activité de 50 à 70 % selon les spécialités.

Parmi les 18 % qui ont fermé leur consultation pendant le confinement, les raisons avancées sont :

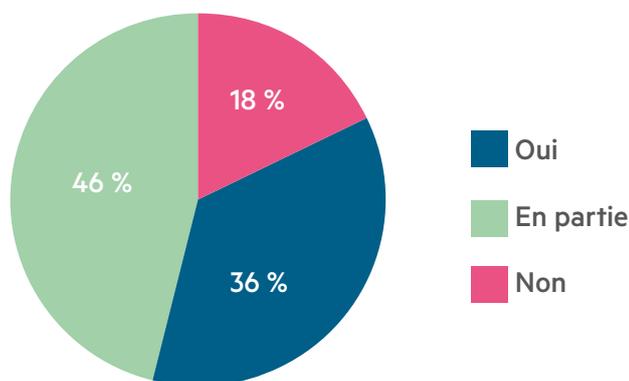
- le manque d'équipements de protection individuelle,
- les facteurs de risque existant pour le médecin ou dans son entourage familial
- la maladie

Dès le 11 mai, 91 % des médecins libéraux franciliens avaient repris les consultations médicales en présentiel en mettant en place les mesures suivantes pour garantir la sécurité des patients : désinfecter le cabinet entre chaque patient, respecter les distances en salle d'attente, respecter les gestes barrières, porter un masque et recours complémentaire de la téléconsultation.

À cette date de reprise, 66 % des généralistes et 80 % des spécialistes faisaient encore face à une activité limitée et/ou réduite en raison de :

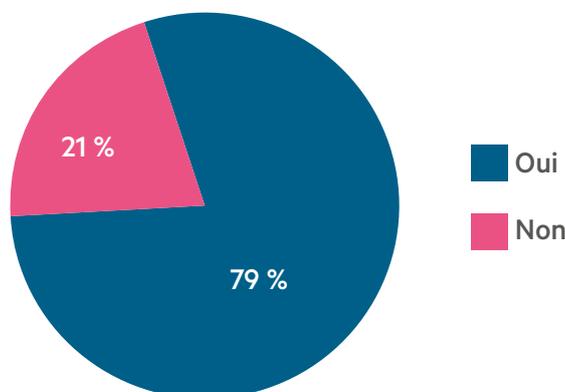
- des mesures barrières et précaution mis en place qui ralentissent les possibilités de prise en charge ;
- un plus faible recours de la part des patients, encore dans l'esprit de confinement ;
- la non réouverture des blocs chirurgicaux, par non autorisation des instances sanitaires.

Avez-vous maintenu votre consultation présentielle pendant le confinement ?



« 82 % des médecins ont maintenu une consultation pendant le confinement »

Avez-vous eu recours à la téléconsultation durant le confinement ?



« La téléconsultation s'est imposée pour 8 médecins sur 10 »

L'impact du Covid-19 sur la télémedecine

Téléconsultation

79 % des répondants ont eu recours à la téléconsultation durant le confinement, avec un recours plus marqué pour les généralistes (86 %) que les pour les spécialistes (71 %). En moyenne cela représente un acte sur quatre dans les prises en charge durant cette période.

Parmi les utilisateurs de téléconsultations, 58 % d'entre eux ont eu recours à une plateforme dédiée. À noter que 31 % des médecins ont fait usage du téléphone, qui reste un moyen simple de maintenir un contact médical.

Télésurveillance

39 % des médecins ont fait appel à la télé-surveillance pour les patients suspects Covid ou Covid +, avec un succès très marqué pour le dispositif COVIDOM piloté par l'AP-HP et URPS médecins.

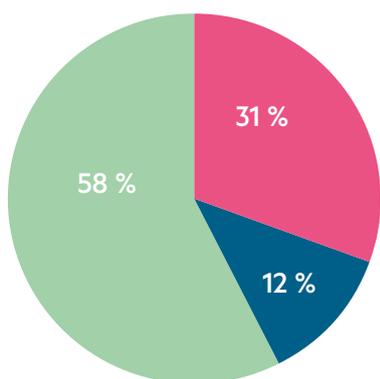
« 68 % des médecins sont désormais convaincus de l'utilité de la télémedecine dans un usage ciblé »



« Il est évident que cette crise sanitaire a favorisé l'explosion de la téléconsultation sous toutes ses formes et que ces nouveaux usages vont s'installer durablement, dans un usage ciblé »

Dr François Wilthien,
médecin généraliste à Aubervilliers (93)
et vice-président de l'URPS médecins libéraux

En téléconsultation,
quel(s) outil(s) utilisez-vous ?



- Téléphone
- Logiciel de visio type Whatsapp, Skype
- Plateforme dédiée

Perspectives

- 68 % des médecins répondants sont désormais convaincus de l'utilité de la télémedecine, contre 38 % d'entre eux avant le confinement. Toutefois, ils soulignent que cette pratique n'est pas adaptée à toute situation. Les médecins interrogés prévoient à 61 % de maintenir un usage ciblé de la télémedecine dans leur pratique.
- L'e-mail reste le média direct le plus utilisé entre les patients et leurs médecins (72 %), le DMP ne représente pas plus de 1 % des usages parmi les répondants, les outils de coordination sont en règle générale très peu connus et utilisés.
- Le téléphone reste le premier outil de recours facile, notamment pour les patients sans accès internet.
- Le dispositif couplé d'auto-surveillance patients et télé-surveillance médicale via des outils numériques trouve son public et sa raison d'être notamment au travers de l'expérience COVIDOM.
- La souplesse réglementaire adoptée pendant la crise sanitaire mérite d'être reconduite avec :
 - la liberté dans le choix des outils multicanaux de téléconsultation ouvert au remboursement de l'Assurance maladie (internet, messagerie instantanée, téléphone...);
 - la possibilité d'un accès direct remboursé en téléconsultation à un médecin libéral de proximité, (en capacité de recevoir le patient en présentiel), permettant ainsi, si besoin médical, de déboucher sur une consultation présentielle avec ce même médecin.



LES LIBÉRAUX RÉACTIFS POUR PRENDRE EN CHARGE LES PATIENTS LORS DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Se mobiliser et mettre en place une organisation de crise : les médecins libéraux ont su se montrer réactifs et force de proposition, avec un soutien régional de l'URPS médecins pour faciliter la mise en œuvre et apporter les moyens à leurs projets. Que ce soit en ville ou en hospitalisation, la médecine libérale a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation qui mérite d'être reconnue et saluée. Témoignages.

Les médecins libéraux : organisation en Centre Covid-19

Face à cette crise, les médecins libéraux ont su rapidement s'adapter afin d'assurer, d'une part, la continuité des soins de leurs patients et, d'autre part, la prise en charge de ceux présentant les symptômes d'un Covid-19. Cette organisation s'est déroulée naturellement, mais non sans heurt, avec notamment un manque criant de moyens de protection pour garantir la sécurité sanitaire de tous. Dans ce contexte, l'URPS médecins a tenté d'accompagner toutes les initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Au total, sans compter les organisations individuelles, ce sont plus de 264 initiatives qui se sont mises en place en quelques jours, portées la plupart par des médecins libéraux. Une soixantaine portent sur des organisations nouvelles, fruit d'une coopération de terrain entre les professionnels de santé libéraux, les collectivités et un bon nombre de bénévoles qui sont venus prêter main forte.

Dr Barbara Chavannes

Médecin généraliste à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne)

Dans notre territoire, nous nous sommes organisés autour du secteur de garde qui compte 12 communes. La coopération avec les mairies a permis la mise à disposition d'un gymnase et d'une salle communale pour accueillir les patients. La participation des médecins libéraux du territoire a été tout de suite au rendez-vous et cela constitue vraiment un très bel élan de mobilisation collective pour la profession. Le manque de moyens de protection et le décalage entre nos besoins en urgence et la réponse asynchrone des tutelles sanitaires restent les deux points noirs de cette gestion de crise.



« La participation des médecins libéraux du territoire a été tout de suite au rendez-vous »

Les médecins libéraux en établissements

Dès le 17 mars 2020, les établissements de santé privés ont connu une réorganisation complète de leurs activités avec la fermeture de la plupart des blocs chirurgicaux. Progressivement dans le courant du mois de mars, l'Agence régionale de santé (ARS) a mobilisé les établissements privés pour participer à l'effort d'augmentation de lits de réanimation et de services ouverts aux patients Covid-19.

Ce sont 57 établissements de santé privés franciliens qui ont pris part en première ou deuxième ligne au dispositif régional durant cette crise, représentant 20 % de l'offre globale et un tiers des lits de réanimation supplémentaires.

Selon les établissements, les organisations étaient très différentes avec certains établissements privés accueillant au pic de l'épidémie plus de 40 patients ventilés, et d'autres créant de novo une unité de réa avec quelques patients. Pour tous, l'effort a été long et soutenu avec des patients souvent hospitalisés plus de trois semaines en réanimation et le besoin d'un suivi médical H24 7/7 dans le cas d'une maladie qui décompense très vite.

La coopération établissements publics et privés s'est globalement bien passée avec une volonté de chacun de participer à l'effort régional sous l'impulsion de l'ARS et avec le soutien de l'URPS médecins.



Dr Julien Lenglet

Hématologue, Président de CME à l'hôpital privé d'Antony (Hauts-de-Seine)

Compte tenu de sa dimension et de sa localisation sur le territoire, l'hôpital privé d'Antony a été mobilisé très tôt par l'ARS. Durant toute cette période de crise, la gestion des ressources humaines a été centrale.

« Il a fallu gérer des listes de garde et d'astreinte en vérifiant les compétences de chacun »

La montée en charge a été soudaine et il a fallu gérer des listes de garde et d'astreinte en vérifiant les compétences de chacun pour assurer des missions parfois nouvelles et coordonner des initiatives de bon vouloir mais qui auraient pu être contre-productives. À titre personnel, en tant que président de CME, cela consiste à assurer une direction médico-administrative H24, avec au minimum deux réunions par jour avec la Direction, pour un travail d'orfèvre et de sur-mesure au quotidien. Au final, cette crise aura, très certainement, permis de resserrer les liens au sein de l'équipe médicale et avec la Direction.

La montée en charge a été soudaine et il a fallu gérer des listes de garde et d'astreinte en vérifiant les compétences de chacun pour assurer des missions parfois nouvelles et coordonner des initiatives de bon vouloir mais qui auraient pu être contre-productives. À titre personnel, en tant que président de CME, cela consiste à assurer une direction médico-administrative H24, avec au minimum deux réunions par jour

Dr Sophie Ouzounian

Endocrinologue à Quincy-sous-Sénart (Essonne)

Fin mars, nous étions une dizaine de médecins spécialistes libéraux du territoire, cardiologue, endocrinologue, interniste, pneumologue, nutritionniste... mobilisés pour assurer les soins dans une unité de médecine créée au sein de l'hôpital privé Claude Galien. Rapidement, nous avons élaboré des protocoles de soins sur mesure avec l'aide des médecins réanimateurs et du pneumologue de la clinique, nous permettant la prise en charge optimale de patients. Dans cette unité de soins, 24 lits ont été créés, avec en permanence deux médecins présents 7 jours sur 7. Dans un premier temps, les patients suivis étaient surtout des sorties de réanimation plutôt jeunes. Nous avons constaté ensuite un afflux de patients âgés, notamment en provenance des Ehpad.

« Nous avons élaboré des protocoles de soins sur mesure avec l'aide des médecins réanimateurs et du pneumologue de la clinique »



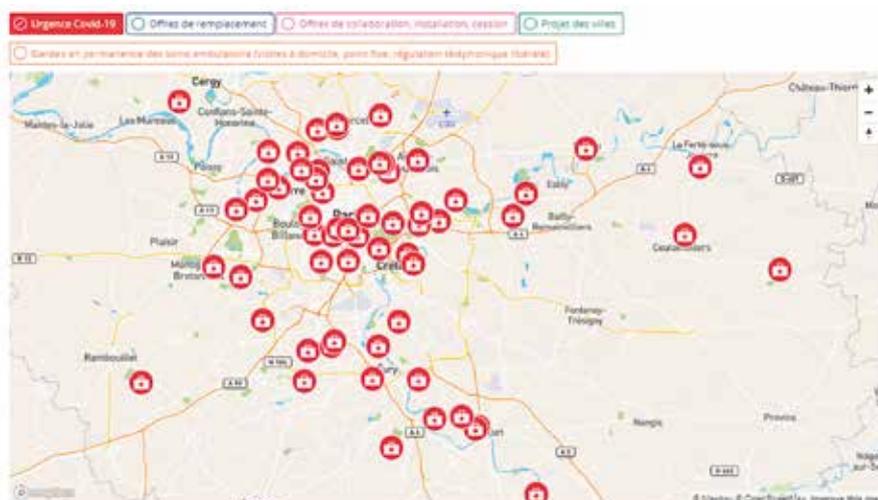


APPEL AU RENFORT des médecins libéraux en Ehpad

La médicalisation des Ehpad est un sujet bien connu des responsables médico-sociaux car, depuis plusieurs années, la présence médicale auprès des résidents se fragilise. Cette situation, préoccupante en temps normal, devient catastrophique en cas de crise sanitaire. La crise Covid-19 a malheureusement révélé la réalité d'une situation quotidienne, pointant le besoin d'une réflexion sur le médecin et son intervention en Ehpad.

Alerte en Ehpad

Début avril 2020, en pleine crise sanitaire, alors que l'on s'occupe majoritairement des problèmes de débordement des lits de réanimation, les premières alertes arrivent avec une pandémie qui s'installe dans les Ehpad et fait de nombreuses victimes parmi des résidents sans doute déjà fragiles. Les chiffres sont encore incertains, le nombre de tests de dépistage ne permet pas encore d'avoir une vision fidèle de la réalité mais manifestement les cas sont nombreux et les premiers décès constatés s'enchaînent. La première réaction des Ehpad est d'appliquer des mesures de confinement et de fermer tout accès à des intervenants extérieurs. Mais face à la dégradation rapide de nombreux patients, le besoin d'un accompagnement médicalisé se fait urgemment ressentir.



Face à la dégradation rapide de nombreux patients, le besoin d'un accompagnement médicalisé se fait urgemment ressenti »

Appel au renfort sur le site Soigner en Ile-de-France

Face à cette situation, l'Agence régionale de santé (ARS) sollicite l'URPS médecins qui en 48 heures met en place un système d'annonces et de recrutement sur le site Soigner en Ile-de-France. Résultat : en 3 jours, 150 médecins répondent à l'une des 53 annonces postées par les établissements.

Au 15 juin, 87 Ehpad ont fait appel au renfort et plus de 270 médecins libéraux, généralistes et spécialistes, se sont portés volontaires dans un cadre réglementaire décidé en urgence, avec une rémunération au forfait pour l'accompagnement et le renfort médical en Ehpad.

Perspectives sur l'intervention des médecins libéraux en Ehpad

Cette situation tragique appelle à repenser en profondeur le modèle des Ehpad. Or, ces questions sont liées d'une part aux manières de financer le secteur, d'autre part à la gouvernance non médicalisée de ces organisations.

Repenser l'équilibre entre le besoin d'hébergement, d'aide de vie et de soins médicaux au sein des Ehpad est un enjeu majeur. Les médecins libéraux pourraient avoir un rôle à jouer avec la mise en place d'une réelle intervention médicale au sein de ces établissements sous la forme de prise en charge médicale sur site de façon organisée mais aussi via le recours à la télé-médecine, notamment pour les avis spécialistes.

La commission collègue médecine générale de l'URPS médecins va vous inviter prochainement à répondre à une enquête sur ce thème pour recueillir vos avis.

Dr Élodie Fauveau

cardiologue à Massy (91)

Élodie Fauveau, a répondu présente à l'appel au renfort lancé par l'URPS médecins.

« Nous sommes intervenus début avril avec deux collègues généralistes, dans un Ehpad spécialisé dans les troubles cognitifs, hébergeant 90 résidents dont certains déambulants. Après 72 h, nous avons constaté la flambée des cas de Covid et un de nos premiers rôles a été de réclamer un dépistage généralisé, indispensable au confinement efficace dans ce contexte.

En parallèle, il a fallu renforcer l'organisation des soins, exiger des ressources matérielles et humaines et mettre en place des procédures d'organisation de soins et d'hygiène spécifiques, qui n'existaient pas. Notre intervention médicale a consisté au transfert de certains résidents, mais nous avons aussi décidé avec les familles de procédures palliatives avec maintien des personnes âgées dans leur lieu de vie pour leur confort et nous leur avons permis d'obtenir une dernière visite indispensable à l'acceptation du deuil. Nous avons aussi soutenu les équipes de l'Ehpad, très éprouvées par le nombre de prises en charge médicales urgentes dont de nombreuses issues fatales. La tâche a été difficile mais les personnels de l'Ehpad nous ont exprimé leur profonde reconnaissance et nous sentir utile a été une vraie satisfaction ».



« Notre rôle a été dans un premier temps d'imposer un dépistage généralisé »



Dr Sophie Hurel

médecin généraliste à Gennevilliers (92)

Le Dr Sophie Hurel, 32 ans, exerce dans une maison de santé de huit médecins généralistes dont trois remplaçants.

« Au début de l'épidémie, nous avons d'abord évité au maximum d'aller en Ehpad pour éviter de contaminer les résidents. Mais la troisième semaine de mars, tout s'est accéléré, les cas de Covid se multipliaient : chacun d'entre nous revenait défait de ses visites en EHPAD, les larmes aux yeux, avec le sentiment d'être dépassé par la situation, avec en contrepoint SOS et les urgences saturés. C'est alors que nous avons mis en place un planning de roulement de visites auprès de quatre Ehpad de Gennevilliers et d'Asnières, accueillant 250 personnes, au rythme de deux médecins généralistes par jour et par Ehpad, et ce jusqu'à mi-juin.

La crise a mis en lumière ce qui fonctionnait mal et ce qui pourrait être amélioré au quotidien. La transmission des informations est le problème numéro un : il y a un gros turnover des personnels en Ehpad et il est indispensable de former les équipes à la transmission, à ce que l'on transmet et comment on le transmet, selon le degré d'urgence.

Par ailleurs j'ai découvert que dans certains Ehpad la moitié des résidents n'avaient pas de médecin traitant, et les pathologies aiguës dues au Covid se mêlaient aux maladies chroniques non suivies. À titre personnel, j'ai donc proposé à trente résidents d'un Ehpad de devenir leur médecin traitant. »

« La transmission des informations est le problème numéro un : il y a un gros turnover des personnels en Ehpad »

LE NUMÉRIQUE

en soutien de la prise en charge Covid

En complément de la téléconsultation, les applications d’auto surveillance pour les patients ont fait un bond dans les usages lors de l’épidémie Covid. Développées comme un dispositif médical d’assistance au suivi des patients, elles ont permis d’assurer les prises en charge à domicile et dans certains cas sans doute d’éviter les recours aux hospitalisations. Retour d’expérience sur deux applications franciliennes, Covidom développée par l’AP-HP et l’URPS médecins et E-Covid intégrée au projet Terr-esanté.

Covidom, une application sur mesure pour le suivi Covid

Fin février, lors des premiers contacts entre l’AP-HP et l’URPS médecins, l’application n’est encore qu’en projet. D’emblée, les médecins de l’URPS sollicités jugent les usages intéressants. Accompagnés par l’URPS médecins, quelques-uns y consacrent un week-end pour tester et améliorer les fonctionnalités. Conçue d’emblée comme un dispositif médical, l’application prévoit une inclusion des patients sur décision du médecin, après un diagnostic médical couplé d’une vérification de la capacité des patients au suivi numérique. Une fois que le patient a accepté l’invitation à créer son compte, il est invité quotidiennement à saisir ses constantes qui sont analysées à distance.

Une application plébiscitée ! 92 % de médecins utilisateurs satisfaits ou très satisfaits, 94 % la recommandent »

Le médecin traitant est au cœur du suivi, il a accès à un tableau de bord des

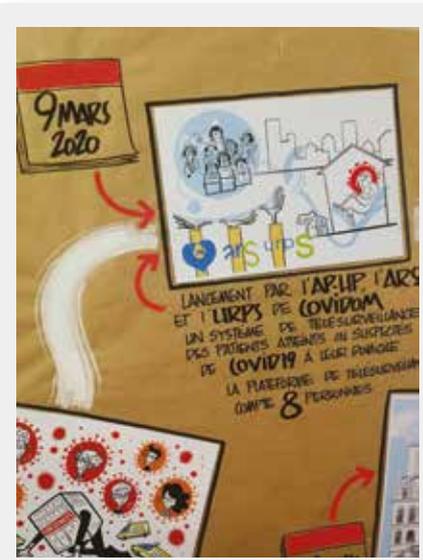
constantes de l’ensemble de ses patients (qu’il ait ou non été en charge de leur inclusion). En activant la fonctionnalité notification d’alerte par SMS ou email, il est informé instantanément et peut gérer les alertes de ses patients en direct.

Médecin indisponible ? Pas de problème, le centre de télésurveillance est en soutien, il intervient dans la gestion des alertes, et si besoin vient prendre le relais médical en respectant les consignes ou recommandations que le médecin a consignées dans le dossier. Le centre de télésurveillance se positionne juridiquement comme responsable du délai de traitement de l’alerte.

Tableau de bord de l’application Covidom (15 juin 2020)

Alertes rouges	Alertes oranges	Non répondants
0	2	71

Patient	Type de suivi	Médecin	Date début symptômes	Jour
Denise HENRI	Patient sans facteur de risque	Dr	11/06/2020	J+4
Faïza FERRAS	Suivi prolongé adulte	Dr	11/06/2020	J+4
Thibault HIRMA	Cas contact	Dr	10/06/2020	J+5
Marie BOVEZ	Patient sans facteur de risque	Dr	10/06/2020	J+5
Isabelle FERRAS	Cas contact	Dr	10/06/2020	J+5
Emilie HENRI	Patient enfant entre 2 et 18 ans	Dr	10/06/2020	J+5



Une organisation mise en place conjointement par l’AP-HP, l’URPS médecins Ile-de-France et l’ARS

Près de 10000 médecins « inclueurs » : généralistes, Samu, hôpitaux/cliniques soit plus de 3 600 médecins généralistes et plus de 6 100 médecins hospitaliers en capacité d’inscrire leurs patients dans le dispositif et de suivre leurs alertes.

Plus de 60 000 patients suivis pendant 30 jours depuis le 9 mars via des questionnaires quotidiens, générant jusqu’à 10 000 alertes par jour au pic de l’épidémie.

Jusqu’à 40 « cellules » de télésurveillance au pic de la vague 1, sur trois étages du site Picpus (Paris 12^e), soit 200 postes de travail 7j/7 de 8 h à 20 h.

**POUR RENSEIGNER
SON SUIVI SUR L'APPLI MOBILE**

1. Télécharger l'application Terr-eSanté.
2. Cliquer sur le menu « Objectifs » afin d'indiquer votre suivi.
3. Remplir les critères.



E-Covid, une application intégrée au dossier Terr-esanté

Développée en complément du dossier Terr-esanté par le GCS Sesan en soutien avec l'URPS médecins et l'ARS Île-de-France, l'application E-Covid est arrivée dans le courant du mois de mars. Ce sont plus de 6 000 nouveaux patients qui ont été suivis en Ile-de-France via la fonctionnalité « E-Covid » mise à disposition sur la plateforme Terr-eSanté.

Au-delà des fonctionnalités de suivi du patient Covid en auto-surveillance, l'application offre un support de télésurveillance et bien entendu l'accès à l'ensemble du dossier Terr-esanté du patient, véritable dossier de coordination où l'on retrouve ses comptes rendus d'hospitalisation, ses résultats d'imagerie et de biologie à partager avec son cercle de soins.

L'URPS médecins, testeuse et relais du numérique en santé en Ile-de-France

Dr Laurent de Bastard et Dr Luc Réfabert, coordonnateurs de la commission « Pratiques libérales : nouveaux modes d'exercices et nouvelles technologies » de l'URPS médecins.



Dr Laurent de Bastard

« Nous sommes au cœur de la mission que nous menons depuis le début de cette mandature dans la commission "Pratiques libérales et nouvelles technologies". Au sein de la commission, notre rôle de testeur a pour objet de baliser les usages et fonctionnalités des applications.

Une fois cette étape acquise, le déploiement via le réseau de communication de l'URPS médecins permet rapidement d'avoir un retour à grande échelle sur ces applications.

Il est important, à présent, que nous capitalisions sur les acquis numériques de cette crise et qu'au quotidien les médecins libéraux soient décideurs et développeurs d'applications qui leur soient utiles pour le suivi de leurs patients. »



Dr Luc Réfabert

« Nous sommes tous utilisateurs à différents niveaux de solutions numériques. Le rôle de l'URPS médecins n'est pas d'imposer une solution mais de tester et qualifier des applications existantes qui nous semblent intéressantes en pratique.

Dans l'avenir il sera également important que nous veillions avec le développement de ces technologies et échanges au respect des règles de protection des données, tout en contribuant le cas échéant à des usages de données permettant d'alimenter les réflexions en santé publique.

Les enjeux sont importants pour les médecins libéraux, il faut nous en saisir. »

PERSPECTIVES DE L'USAGE DE LA TÉLÉSURVEILLANCE EN MÉDECINE DE VILLE

Le programme ETAPES (expérimentations de télémédecine pour l'amélioration des parcours en santé) mis en place par la direction générale de l'offre de soins (DGOS) a pour objectif de développer les activités de télémédecine, de définir un cadre juridique dans lesquelles elles peuvent évoluer et de fixer une tarification préfiguratrice des actes. La télésurveillance a pour objet de permettre à un professionnel de santé médical incluant ou suivant un patient, d'interpréter à distance des données nécessaires au suivi médical du patient et, le cas échéant, de prendre les décisions relatives à sa prise en charge.

Ces expérimentations sont déclinées sur 5 axes :

- la télésurveillance des prothèses cardiaques implantables ;
- la télésurveillance du diabète ;
- la télésurveillance de l'insuffisance rénale ;
- la télésurveillance de l'insuffisance respiratoire ;
- la télésurveillance de l'insuffisance cardiaque.

Au regard de l'expérience acquise sur l'usage des outils de télésurveillance, l'URPS médecins a décidé d'investir ce sujet aux côtés de l'AP-HP et de l'ARS et d'être en mesure de vous proposer un dispositif prochainement opérationnel.



**VOUS SOUHAITEZ PLUS
D'INFORMATIONS SUR LES APPLICATIONS
COVIDOM ET E-COVID ?**

Contactez Julien Hody, chef de projet e-santé
URPS médecins libéraux Île-de-France

Email : julien.hody@urps-med-idf.org
Tél. : 01 40 64 14 85

LES APTA : des organisations départementales au plus près des territoires pendant la crise

Pour faciliter la mise en place de l'organisation des parcours de santé dans les territoires et le déploiement de services numériques, l'Agence régionale de Santé Île-de-France (ARS) a souhaité s'appuyer sur une organisation fédérant l'ensemble des acteurs territoriaux au niveau départemental. Ce rôle est confié aux associations plateforme territoriale d'appui (APTA), créées à l'initiative de l'URPS médecins libéraux Ile-de-France, dont deux départements franciliens bénéficient à ce jour, les Yvelines et la Seine-Saint-Denis. Cette approche territoriale et multi-partenaire a trouvé toute son utilité durant la crise Covid.

APTA : qu'est-ce que c'est ?

Les APTA se caractérisent par une gouvernance regroupant l'ensemble des acteurs privés et publics des secteurs sanitaire, social et médico-social, un atout pour agir collectivement et développer des projets au bénéfice des patients et des professionnels de santé à l'échelle du département.

L'évolution de l'offre de soins en ville vers plus d'exercice coordonné sous différentes formes telles que les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les équipes de soins primaires (ESP) s'accompagne de la montée en puissance de solutions numériques. Les APTA sont un centre de ressources et de partage de telles initiatives dans les départements et proposent de :

- promouvoir les outils de coordination avec la mise en place de la plateforme régionale numérique Terr-eSanté ;
- accompagner le déploiement de nouvelles organisations, notamment les CPTS ;
- favoriser les échanges entre professionnels du territoire et l'émergence de projets interprofessionnels.

BIENTÔT UN NUMÉRO UNIQUE RÉGIONAL POUR LES MÉDECINS

Près de 9 médecins sur 10 ressentent des difficultés dans l'organisation des soins pour la prise en charge de leurs patients complexes. Dans la plupart des cas, il semblerait que les ressources existent mais qu'elles soient souvent peu ou mal connues des médecins généralistes, primo-utilisateurs.

Le champ des patients dits complexes en médecine générale est très vaste, et peut toucher à des problématiques médicales, sociales, sociétales et parfois juridiques.

Face à la complexité de ces situations, l'ARS et l'URPS médecins souhaitent mettre en place en 2020 un numéro unique régional (NUR) porté par un groupement d'intérêt public. Ce numéro sera réservé dans un premier temps aux médecins traitants qui auront un interlocuteur capable de les orienter pour la prise en charge du patient.



Dr Frédéric Prudhomme

Président de l'APTA 78 et vice-président de l'URPS médecins libéraux

DANS LES YVELINES

L'APTA à l'initiative d'un dispositif sur-mesure pour répondre aux enjeux du déconfinement

« Dans un premier temps, l'APTA 78 a participé à la mise en place et à la coordination de 13 centres de consultation et de dépistage Covid couvrant l'ensemble des Yvelines, ce qui représente à ce jour 3 845 consultations et 584 prélèvements PCR. Nous avons ensuite proposé au Préfet et à l'ARS un dispositif organisationnel pour répondre aux enjeux du déconfinement.

Cette cellule départementale, située à Versailles, a permis de répondre aux trois piliers de la stratégie sanitaire nationale « dépister, tracer, isoler » en assurant, outre la coordination des centres Covid :

- la création de formations en visioconférence à destination des professionnels du département ;
- la gestion des stocks et l'acheminement du matériel de protection pour alimenter les professionnels des centres Covid et réaliser des kits d'amorçage patients ;



La cellule d'accompagnement au déconfinement à Versailles, pilotée par l'APTA 78

- la télésurveillance de 450 patients suspects Covid ou Covid+ via l'application e.covid de la plateforme Terr-eSanté;
- le transport des personnes suspectes Covid vers les hôtels ou lieu de dépistage ;
- le traking des clusters en relai avec l'ARS ;
- un appui à l'isolement après évaluation sociale et proposition d'un accompagnement (aides à domicile, repas, livraisons de courses, écoute psycho-sociale, récupération de médicaments...)
- la réservation et l'adressage en chambre d'hôtel pour isoler les personnes suspectes Covid-19.



Visite de la cellule d'accompagnement au déconfinement des Yvelines par tous les partenaires

Le succès de cette cellule pilotée par l'APTA tient à ses multiples partenaires : Préfecture, ARS, Conseil départemental, établissements privés et publics, CPTS, centres Covid ambulatoires, Croix-Rouge, Protection Civile... dont elle a su mutualiser les expertises. »



Dr Georges Siavellis

Président de l'APTA 93 et trésorier de l'URPS médecins libéraux

EN SEINE-SAINT-DENIS

Une coopération ville-hôpital appelée à durer grâce à l'APTA

« Dès le début de la crise, l'APTA 93 a accompagné administrativement et logistiquement la création des huit centres Covid ambulatoires pilotés par des médecins libéraux et a pris directement en charge le centre Covisan de Bobigny-Drancy, hébergé par le CPS Aimé Césaire de Bobigny, en lien avec l'AP-HP Avicenne et les élus de ces villes. Soixante-dix médecins libéraux y ont participé.



Un test PCR au centre Covisan de Bobigny (93)

Nous avons ensuite poursuivi cette coopération pour organiser le dispositif « Sortie d'hôpital » visant à faciliter le retour à domicile des patients Covid. L'APTA 93 prend en charge la recherche d'un médecin traitant pour les nombreux patients n'en disposant pas et fait le lien avec les services sociaux et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) quand la situation du patient l'exige.

Cette expérience de coordination entre la ville et l'hôpital a montré son efficacité : en deux mois, plus de 200 patients ont été accompagnés pour leur retour à domicile, du lien entre les médecins hospitaliers et la médecine de ville a été créé, appuyé en cela par la plateforme Terr-eSanté avec la création de plus de 100 comptes professionnels.

Ces professionnels, convaincus de la nécessité de la coordination, souhaitent pérenniser cette organisation au-delà de la crise Covid : des protocoles sont en cours de mise en place à cette fin avec le GHU 93 et le GHT Montfermeil. Les établissements d'hospitalisation privés sont aussi sollicités pour rejoindre cette coopération, l'APTA 93 prenant en charge le lien avec les professionnels de santé de ville.

Cette crise va permettre de faire évoluer les organisations, le rôle de l'APTA 93 est d'en être le moteur, en proposant à l'ensemble des partenaires santé du territoire ainsi qu'à nos institutions de se mettre autour de la table et de travailler ensemble au bénéfice de nos patients et de nos soignants. »

Ce travail se fait en concertation avec les APTA afin d'apporter aux médecins une réponse territorialisée à leur demande.



Visite du Centre Covisan de Bobigny avec l'APTA 93 et ses partenaires

L'URPS MOBILISÉE

pour vous informer et répondre à vos besoins

Pendant trois mois, l'information sur le coronavirus a saturé médias et réseaux sociaux. Pour aider les médecins libéraux à s'y retrouver, l'URPS médecins a mis en place une veille Covid-19 pour trier et diffuser rapidement une information ciblée et adaptée aux médecins libéraux d'Île-de-France, aux avant-postes de la crise.



Informers les médecins : 27 newsletters en trois mois

Entre le 3 mars et le 11 juin 2020, l'URPS a diffusé à l'ensemble des médecins libéraux 27 newsletters « spécial Coronavirus » pour répondre aux multiples questions qui se posaient sur le terrain, au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie : garde des enfants des médecins, approvisionnement en masques, assouplissement des conditions de la téléconsultation, mesures de soutien aux cabinets libéraux, etc. Nous avons par ailleurs informé les médecins, territoire par territoire, de l'ouverture de centres dédiés Covid, du suivi local post-confinement ou relayé des informations spécialité par spécialité.

1300 QUESTIONS OU RÉACTIONS DES MÉDECINS FRANCILIENS

Vous êtes plus de 1300 à avoir sollicité votre URPS pour témoigner d'une situation problématique, poser des questions ou parfois manifester votre colère. Nous avons essayé de vous répondre, parfois individuellement, le plus souvent collectivement via nos newsletters. L'URPS, en contact quotidien avec l'Agence régionale de santé, a joué un rôle d'interface entre les médecins libéraux et les pouvoirs

publics pour faire circuler l'information dans les deux sens et trouver des solutions qui soient le mieux adaptées possible aux libéraux : distribution de masques via le site Mon Pharmacien¹, télésurveillance des patients à domicile via Covidom, rémunération spécifique en Ehpad et en clinique en activité Covid. Représenter et accompagner les médecins libéraux franciliens au quotidien, ce sont



les missions auxquelles l'URPS a été plus que jamais attachée durant cette crise sanitaire.

1. <https://monpharmacien-idf.fr/>



VOUS NE RECEVEZ PAS LES MESSAGES DE L'URPS MÉDECINS : CONTACTEZ-NOUS !

Pour recevoir nos newsletters, contactez-nous directement par mail : urps@urps-med-idf.org, écrivez-nous: URPS médecins IDF - 12 rue Cabanis 75014 Paris, ou appelez le 01 40 64 14 70 (de 9 h à 18 h) en précisant, en plus de votre adresse mail, votre nom, prénom, spécialité et adresse d'exercice.

Nos missions définies par la loi

L'URPS médecins libéraux Île-de-France

participe notamment :

1. À la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé.
2. À l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins.
3. À l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice.
4. À des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la

gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

5. À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 1435-4.
6. Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés.
7. À la mise en œuvre du développement professionnel continu.

URPS médecins libéraux Île-de-France

12, rue Cabanis - 75014 Paris

Tél.: 0140 64 14 70 - Fax. 0143218034

Email: secretariat@urps-med-idf.org

www.urps-med-idf.org

Directeur de la publication: Dr Bruno Silberman

Secrétaire de rédaction: Sylvie Courboulay

Numéro ISSN: 2557-2687

Dépôt légal à parution

Crédits photos: Phanie: p.1 et 4; Istock: p. 6 et 12; autres crédits: URPS Médecins IDF

Conception et Impression: humancom

2, bd du Général de Gaulle - 92120 Montrouge